

Le climat, c'est notre affaire !

>> Dossier Le climat
> (page 2-3)



Édito

Depuis quelques semaines, la France compte désormais 48 Parcs naturels régionaux. Si la labellisation de nouveaux territoires ne permet pas de mettre en doute l'attractivité du label, les Parcs s'interrogent tout de même sur leur avenir et leur identité. Dans un contexte national difficile, ils ont pourtant un rôle majeur à jouer dans des territoires ruraux en mutation. Ils ne cessent de s'adapter et d'innover au côté des acteurs locaux et doivent être précurseurs dans l'adaptation au changement.

Notre Parc l'a compris il y a déjà de nombreuses années, en étant l'un des premiers à mettre en œuvre son Plan climat et en proposant aujourd'hui l'adaptation, aux nouvelles contraintes climatiques.

Porteur de projets et de missions innovantes, il s'engage pour cela auprès des collectivités et initie des solutions concrètes et adaptées. Vélobus, autopartage, centrale de mobilité, ces actions qui remettent l'habitant au cœur de son territoire fleurissent avec l'appui du Parc.

Le thème du climat est particulièrement fédérateur. S'engager dans des solutions de mobilité alternative nous



oblige à repenser le lien social et la solidarité avec les espaces les plus reculés ou les populations les plus défavorisées.

Aborder le climat dans sa globalité, c'est penser également à tous les postes de dépenses d'émissions de gaz à effet de serre. C'est pour cela que le Parc continue de travailler sur les économies d'énergie dans les bâtiments anciens et sur le développement de circuits alimentaires de proximité. Déplacement, alimentation, chauffage, sans culpabiliser, chacun peut amener sa pierre à l'édifice. C'était d'ailleurs le message fort que le Forum « Atmosphère, atmosphère » qui s'est déroulé en novembre dernier à Saumur, nous a laissé. Ce spectacle, complété d'ateliers participatifs, a vocation à partir sur les routes pour toucher au plus près les habitants d'autres territoires car le climat, c'est l'affaire de tous !

Jean-Michel MARCHAND
Président du Parc

>>> Interview

Cinq questions à Pierre DANGER

Vice-président de la communauté de communes du Pays de Bourgueil en charge de l'habitat, de l'aménagement de l'espace, du cadre de vie et de l'environnement et du développement durable



>>> Pourquoi la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil s'est-elle engagée dans l'élaboration d'une stratégie mobilité à l'échelle de son territoire ?

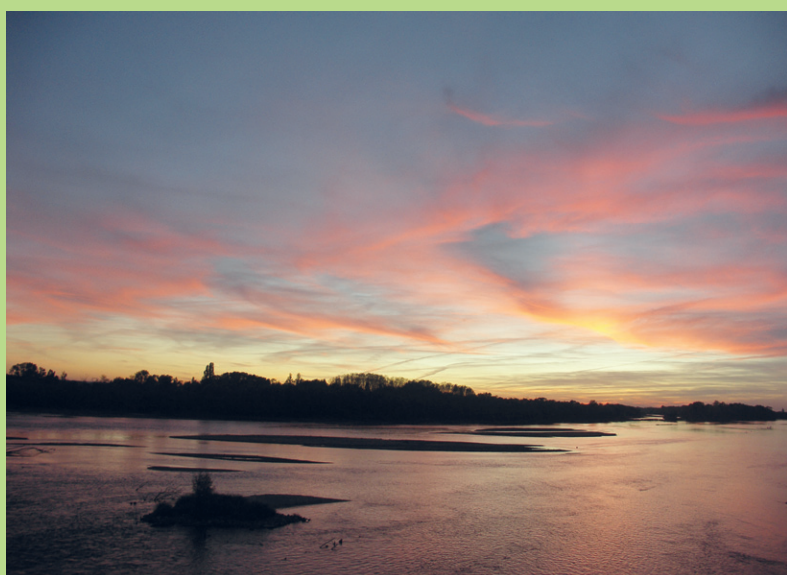
Aujourd'hui, ce sujet devient important et mérite une réflexion élargie à l'ensemble du territoire. Le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter. Le transport prend une part de plus en plus importante dans le budget des familles. C'est ce que laisse entrevoir notre diagnostic social qui laisse apparaître un éloignement des lieux de travail, des équipements de proximité, des commerces.

Si nous voulons continuer d'être un territoire attractif, d'attirer des jeunes et de leur permettre de s'installer, il faut leur permettre de se déplacer aisément.

>>> Interview complète p.4 <<<

>>> Dossier

Le climat, c'est notre affaire !



Le climat serait plutôt à la morosité. Réchauffement de la planète, fonte des glaces polaires, sécheresse, le cocktail est détonant pour un moral en berne. Si la part de responsabilité de l'homme n'est plus à démontrer dans ce type de phénomènes, le Parc souhaite inverser la tendance. L'objectif de réduire par 4 d'ici 2050 les émissions de gaz à effet de serre demeure un challenge de taille. Engagé dans cette dynamique, le Parc œuvre au travers de nombreuses actions locales à accompagner ces mutations et replacer l'homme au cœur de son territoire. Quand le climat devient l'affaire de tous...

>> Plan climat, des engagements et des actions

A l'heure où le Grenelle de l'environnement formalisait cette démarche, le Parc avait déjà mis en place son Plan climat. Il développe des orientations autour des principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre ciblés sur le territoire : bâtiments, transport, agriculture et propose des solutions notamment axées sur le développement des énergies renouvelables.

Après la mise en place du premier volet lié au bâti et à la rénovation thermique, le Parc s'attaque à l'épineuse question de la mobilité. Un effort conséquent doit être réalisé pour faire évoluer les pratiques et aboutir à l'ambition d'une voiture par foyer en 2050.

>> Ça bouge dans les communautés de communes !

Aujourd'hui, les Communautés de communes ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de politiques de mobilité ambitieuses au côté des Autorités Organisatrices de Transport. Le Parc s'implique auprès d'eux et vous propose de découvrir les actions menées sur le territoire.



La Communauté de communes de Chinon-Rivière-Saint-Benoît s'est engagée en 2011 dans une réflexion autour de la mobilité à l'échelle de la collectivité.

Sa démarche de développement durable s'inspire directement de la charte du Parc. Pour le volet énergie et climat, la collectivité s'est également inspirée du Plan climat.

Le Parc a donc particulièrement suivi le travail mené par la Communauté de communes.

A l'origine de cette réflexion sur la mobilité : la volonté de mettre en place un autopartage à l'échelle du quartier des Hucherolles où de nombreux habitants n'ont pas de véhicule personnel. Mais la démarche ne s'est pas arrêtée là. Le diagnostic mené pendant plusieurs mois a débouché sur une véritable stratégie de mobilité déclinée en 3 axes :

- Promotion des solutions de mobilité alternative (mise en place d'une centrale de mobilité, réalisation d'un guide de la mobilité)
- Développement des modes de transport alternatifs (vélobus, pédibus, autopartage...)

- Accompagnement de la mobilité de publics spécifiques (demandeurs d'emploi, personnes âgées...)

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un Pôle d'Excellence Rural remportée par la Maison de l'Emploi du Chinonais dont les usagers sont particulièrement touchés par ces problèmes de déplacement.

Le Parc travaille cette année à l'adaptation de cette démarche avec les Communautés de communes du Pays de Bourgueil et d'Azay-le-Rideau. En effet, une partie du diagnostic réalisé pour la Communauté de communes de Chinon-Rivière-Saint-Benoît est transférable auprès de ces collectivités. La création in fine d'une centrale de mobilité est également à l'étude.



>> Un projet de Pôle d'échange multimodal

Ces émulations autour de la mobilité font des petits. Côté Maine-et-Loire, les Communautés de communes de Loire-Longué et du Gennois s'activent.

Depuis quelques mois, la halte ferroviaire des Rosiers-sur-Loire bénéficie d'onze arrêts supplémentaires par jour. Cette nouvelle donne incite les deux EPCI à valoriser ce point central et à le rendre plus fonctionnel. Une première phase de diagnostic est en cours. Il aboutira à la mise en place d'une stratégie de mobilité et devra déterminer le potentiel des flux à destination des bassins d'emploi de Saumur et Angers. Parmi les actions possibles : la création d'un Pôle d'échange multimodal à hauteur de la Halte ferroviaire. Le Parc assure la maîtrise d'ouvrage de l'étude qui s'achèvera au début de l'année 2013.

Vous pouvez retrouver sur le site Internet du Parc des initiatives de mobilité développées sur le Parc et ailleurs. Rendez-vous dans la rubrique centre de ressources, puis fiches techniques.

» Les déplacements en milieu rural à l'étude

En ville, les transports en commun offrent une alternative à la voiture individuelle. Mais en milieu rural, les déplacements sont plus complexes.

Loin des pôles d'activités, les habitants sont obligés d'utiliser leur voiture pour travailler, se divertir ou faire des achats. Partie intégrante de l'aménagement du territoire, la mobilité fait l'objet d'un projet de recherche mené par le laboratoire CITERES de l'Université de Tours soutenu par la région Centre, en co-maîtrise d'ouvrage avec le Parc (financé par l'Etat et l'ADEME Centre). Suite à un diagnostic des pratiques de mobilité, cette étude définira deux territoires d'expérimentation sur les questions de mobilité et d'urbanisme en milieu rural et situés sur le Parc. Ce travail cible à la fois des espaces dépourvus de services et de commerces et d'autres lieux davantage urbanisés. Le Parc accompagnera le laboratoire de recherche dans la mise en œuvre d'expérimentation sur ces territoires tests afin de déterminer les circonstances d'acceptation sociale et économique des alternatives à la voiture. L'objet final de cette recherche vise à créer des conditions propices au maintien des populations en milieu rural.

» L'adaptation au changement climatique



Le 26 novembre dernier se déroulait à Saumur le forum « Atmosphère Atmosphère, parlons du climat ». Le Parc a pu y expérimenter un atelier d'adaptation au changement climatique et à l'énergie chère. Embarqués en 2050, le temps d'une heure, les participants ont découvert des personnages confrontés à de nouveaux enjeux climatiques, sociétaux, sanitaires et financiers. A eux d'imaginer les solutions, les contraintes et les opportunités à envisager et ce, en toute liberté !

Pour Emmanuelle Crépeau, chargée de mission éducation au Parc et co-conceptrice de cet atelier : « On amène le public d'un quotidien connu vers un futur incertain. On leur propose au travers de moyens simples d'imaginer, de se projeter. L'idée est de leur faire prendre conscience que le changement climatique devient une réalité et de les accompagner vers ce changement ».

» Une journée technique sur l'adaptation

Préparer le territoire à cette évolution, à cette incertitude, c'est également le but de la journée technique intitulée « Le climat change, comment agir ensemble ? » qui s'est déroulée le 5 juin dernier. Le spectacle « Atmosphère atmosphère » ainsi que l'atelier « adaptation » ont été joués pour l'occasion. Des chercheurs ont été associés à la réflexion autour des outils d'animation et de sensibilisation qui peuvent être mis en œuvre sur le territoire et transposables ailleurs.

Les travailleurs sociaux ont participé à cette journée au cours de laquelle ils ont bénéficié d'une formation dédiée à la précarité énergétique dans les logements. Relais privilégiés auprès des publics en difficulté, ils y ont reçu des conseils pour détecter les risques de précarisation et y apporter des solutions.



» Le climat, on en parle !



Le Parc a conçu récemment un document reprenant l'ensemble des actions qu'il développe en lien avec le Plan climat. « Le Parc s'engage pour le climat » est disponible sur le site Internet du Parc, rubrique centre de ressources puis énergie ou peut vous être adressé sur simple demande.

Le Parc ambitionne de valoriser les initiatives des collectivités du territoire en créant un portail qui leur est dédié. Classé par thématique, vous retrouverez les actions menées en matière de transports, de bâti, d'agriculture ou d'énergies renouvelables.

A terme, ce site permettra d'évaluer les engagements du Plan climat mis en place en 2007. Si vous menez des actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et que vous souhaitez les faire connaître, n'hésitez pas à contacter le Parc pour communiquer sur vos réalisations.

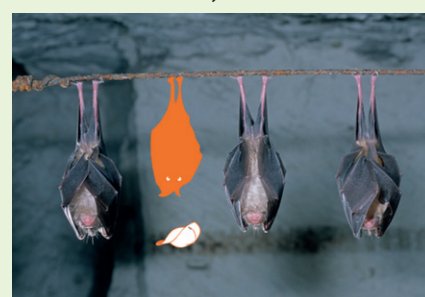
[http:// www.parc-lat-climat.fr](http://www.parc-lat-climat.fr)

» Agenda

» Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers !

Du 30 juin au 7 novembre à la Maison du Parc
Entrée gratuite.

Animal méconnu, mammifère surprenant, la chauve-souris ne fait rien comme tout le monde... Vivant à proximité des habitations, dans les jardins ou les cavités, elle a plus d'un secret à vous dévoiler : reproduction, vie sociale, alimentation et menaces... Le Parc va tenter de vous faire découvrir cette vie intime à travers une exposition interactive, colorée et ludique ! Rassurez-vous, ces petits mammifères volants sont inoffensifs, accueillants et même attachants !



Bienvenue dans leur univers... la tête à l'envers.

Une chose est certaine, cet animal ne vous laissera pas indifférent !

Visitez et bricolez ! Des p'tits ateliers « chauves-souris » sont proposés sur place : construction de gîtes, masques, origamis... Ouverts à tous et sans réservation.

» Journées techniques : valoriser des initiatives exemplaires

Le Parc relance ses journées techniques 2012. Parmi les différents thèmes d'actualité : l'adaptation au changement climatique, la santé dans le bâtiment, la préservation des chauves-souris ou encore la gestion de l'affichage publicitaire. Rappelons que ces rendez-vous, qui s'adressent aussi bien aux collectivités qu'aux ambassadeurs et services de l'Etat, rencontrent chaque année un franc succès.



Renseignements et inscriptions auprès du Parc

» 7^{ème} édition du concours Eco-Trophée 2012

Agriculteurs, artisans, industrielles, commerçants et collectivités du Parc sont concernés par le concours organisé en 3 catégories :



Cinq questions à Pierre DANGER

Vice-président de la communauté de communes du Pays de Bourgueil en charge de l'habitat, de l'aménagement de l'espace, du cadre de vie et de l'environnement et du développement durable



» Pourquoi la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil s'est-elle engagée dans l'élaboration d'une stratégie mobilité à l'échelle de son territoire ?

Aujourd'hui, ce sujet devient important et mérite une réflexion élargie à l'ensemble du territoire. Le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter. Le transport prend une part de plus en plus importante dans le budget des familles. C'est ce que laisse entrevoir notre diagnostic social qui laisse apparaître un

éloignement des lieux de travail, des équipements de proximité, des commerces.

Si nous voulons continuer d'être un territoire attractif, d'attirer des jeunes et de leur permettre de s'installer, il faut leur permettre de se déplacer aisément.

» Comment le projet s'insère dans le cadre de votre Agenda 21 ?

Il faut d'abord rappeler les cinq finalités de l'Agenda 21.

- La lutte contre le changement climatique.
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.
- L'épanouissement de tous les êtres humains.
- Une dynamique de développement suivant des modes de production responsable.

La mobilité est un thème transversal de l'Agenda 21. Accéder à des loisirs, à un travail, participe à l'épanouissement des habitants.

Une réflexion, un état des lieux, une stratégie mobilité, sont nécessaires sur l'ensemble de notre territoire surtout en milieu rural. Ce travail en commun sera d'autant plus pertinent, si l'on garde présent à l'esprit l'ensemble des finalités de l'Agenda 21

» En quoi le Parc peut vous être utile ?

Le Parc est un soutien efficace pour conduire et accompagner cette étude dans sa globalité. Il a mis en œuvre, il y a déjà quelques années son Plan climat et participe en partenariat avec l'école Polytech' Tours au projet MOUR, qui a pour but de rechercher des solutions de mobilités alternatives à la voiture en vue de maintenir les populations en milieu rural.

Le Parc peut nous être utile pour collecter, analyser les études menées à l'échelle de notre Communauté de communes, du Pays et de la Région et permettre une réflexion globale de l'offre de mobilité actuelle. Afin de répondre aux enjeux sociologiques, économiques, il serait nécessaire de mettre en adéquation les outils de mobilité avec les besoins.

» En quoi la réflexion intercommunautaire vous paraît-elle pertinente ?

La réflexion intercommunautaire peut être pertinente. Certes on constate une disparité dans l'offre de transport qui concerne nos communes. Gizeux et Continvoir sont par exemple davantage dirigées vers Tours pour consommer, travailler ou se divertir. Pourtant il paraît essentiel de rechercher des solutions applicables à l'échelle de la communauté de communes, s'inspirer des initiatives expérimentées sur

d'autres territoires, favoriser les actions spontanées qui fonctionnent. Nous sommes actuellement dans la phase de diagnostic. En référençant les besoins, nous serons plus à même d'optimiser les moyens existants et de proposer des actions souples, rapides, efficaces. La volonté des élus est de préserver l'équité, la qualité de vie et la croissance sur le territoire.

» Sur quel type d'actions peut déboucher la mise en place d'une stratégie mobilité à l'échelle de votre communauté de communes ?

L'étude mobilité nous montre que certaines lignes de transport sont sous-occupées ou utilisées par quelques personnes à un moment de la journée. Dans certains cas le transport à la demande serait aussi efficace et moins onéreux pour la collectivité.

Pour pallier aux problèmes de déplacement, des actions spontanées de covoiturage existent déjà, dans certains villages.

On constate que le réseau ferroviaire est de plus en plus utilisé. Le parc de stationnement de la gare de Port-Boulet ne suffit plus, un agrandissement est d'ailleurs à l'étude.

Cette étude mobilité doit s'accompagner d'une démarche globale dans la lutte contre le réchauffement climatique. Au-delà du développement des transports alternatifs, il faut aussi réfléchir aux déplacements qui peuvent être réduits, à la création de points multiservices de proximité comme celui en projet à Continvoir. Il paraît indispensable d'y inclure une offre de transports. A cette occasion, pourquoi ne pas envisager de faire circuler les marchandises plutôt que les consommateurs ?

Beaucoup de choses restent à inventer !

» Biodiversité

En avril, l'heure était à l'inventaire des Fritillaires !

La Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris* L. subsp. *meleagris*) est une plante emblématique du Parc. Il faut dire qu'ici, elle se sent plutôt bien ! Dès le mois d'avril, on peut facilement l'observer dans les prairies inondables. En effet, le territoire du Parc recense une forte concentration, proportionnellement à la population nationale et mondiale. En réalité, la « gogane » se fait de plus en plus rare en France car les zones humides sont fortement menacées.



Face à ce constat, le Parc s'attache à participer à sa préservation. Pour cela, il mène depuis 2002 une stratégie d'inventaire. L'ensemble des données collectées sont analysées et reportées sur une carte ce qui permet un suivi de la répartition et de l'évolution de l'espèce sur le territoire.

Le Parlement de Bavière se déplace en Loire-Anjou-Touraine

Au mois de mai, le Parc accueillait la Commission Environnement et santé du Parlement de Bavière, à la Maison du Parc.

Les Parcs naturels régionaux n'existent pas en Allemagne, c'est pourquoi la commission a souhaité découvrir le fonctionnement du